

**Ville de LAMBALLE-ARMOR**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois mai, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 17 mai 2022.*

**PRESENTS :**

BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

**ABSENTS :**

- ARTHEMISE Fabienne donne pouvoir à JEGU Josianne,
- BENOIT Jean-François donne pouvoir à URVOY Laurence,
- BURLLOT David a donné pouvoir à VITEL Fabien,
- CAURET Camille donne pouvoir à HERCOUËT Philippe,
- GRIMAULT David donne pouvoir à LE BOULANGER René,
- LINTANF Goulven donne pouvoir à RICHEUX Laëtitia,
- M'BAREK Sébastien donne pouvoir à LE BOUCHER Colette,
- MEGRET Yves donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- LE MAUX Thierry,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Nadège LE GUEN

**Délibération n°2022-046**

Membres en exercice : 35 – Présents : 26 - Absents : 9 – Pouvoirs : 8

**AMENAGEMENT  
AMENAGEMENT DE LA RD 768 (LA DOBERIE)  
AVANT-PROJET**

La commune de Lamballe-Armor a inscrit à son programme pluriannuel d'investissement la requalification de la RD 768 traversant le lieudit de La Doberie en accompagnement du programme de reprise de la couche de roulement programmé par le Conseil Départemental.

Des travaux de remise à niveau des réseaux d'eau pluviale ont été réalisés en 2021 sur l'ensemble de la voie. Ces travaux ont fait l'objet d'une étude hydraulique complète s'appuyant sur les données et les constatations de terrains complétées d'une inspection des réseaux. Des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable sont, actuellement, en cours par les services de l'agglomération.

Les travaux de requalification des accotements et de reprise de la couche de roulement sont programmés courant 2023 conjointement avec le Conseil Départemental. Les aménagements proposés aux abords de la RD 768 ont pour objectifs :

- De sécuriser le hameau y compris les éventuelles traversées piétonnes,
- De valoriser les accotements en traversée de La Doberie,
- De faciliter et de réduire les interventions d'entretien courant (voirie et espaces verts),
- De proposer des solutions de gestion des eaux pluviales par infiltration dans la mesure du possible,
- De proposer un aménagement compatible avec la réfection du tapis envisagée par le Conseil Départemental.

Les travaux sont envisagés à l'automne 2023 et la maîtrise d'œuvre sera assurée par le bureau d'études PLCE. Le montant des travaux au stade « avant-projet » est estimé à 150 000 € HT pour les accotements et 62 500 € HT pour la couche de roulement financée par le Conseil Départemental 22 via une convention de travaux sur mandat.

Considérant la présentation de l'avant-projet d'aménagement des abords de la RD 768, transmise aux conseillers,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

- APPROUVE l'avant-projet d'aménagement des abords de la RD 768 à La Doberie,
- FIXE le coût prévisionnel des travaux à 212 500 € HT (date de valeur avril 2022),
- DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération seront inscrits au budget 2023,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le

**30 MAI 2022**

Philippe HERCOUET

Maire de Lamballe-Armor



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

**30 MAI 2022**

De l'affichage le

**30 MAI 2022**

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Directrice Générale Adjointe des Services  
Anne-Claire GUILLET